



HAL
open science

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies de 1985 à nos jours

Laurent Beauguitte

► **To cite this version:**

Laurent Beauguitte. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies de 1985 à nos jours: Position de recherche. Espace Géographique, Éditions Belin, 2010, 39 (3), pp.276-282. halshs-00522529

HAL Id: halshs-00522529

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00522529>

Submitted on 30 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours.

Éléments de géographie politique quantitative.

The UN General Assembly from 1985 until today.

A political and quantitative geographic approach.

Laurent BEAUGUITTE
UMR Géographie-cités
Université Denis-Diderot Paris 7
beauguittelaurent@hotmail.com

Résumé : L'Assemblée générale des Nations Unies constitue un terrain d'observations privilégié pour saisir les dynamiques du Système-Monde, tant en ce qui concerne les positions des acteurs impliqués que le contenu des textes adoptés. Cette position de recherche présente différents outils méthodologiques permettant une analyse géographique de cette institution.

Mots-clés : Analyse de discours, Analyse de réseaux sociaux, Assemblée générale des Nations Unies, Géographie politique, Régionalisation, Système-Monde

Abstract: The UN General Assembly is a privileged field of observations for capturing the dynamics of the World System, in term of both the positions of actors and the content of resolutions voted. This paper describes various methodological tools that can contribute to a geographical analysis of this institution.

Keywords: Discourse analysis, Political Geography, Regionalization, Social Network Analysis, United Nations General Assembly, World-System

Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier du septième programme-cadre de la Communauté européenne (7^ePC/2007-2013) en vertu de la convention de subvention n°225260. Pour plus d'informations : www.eurobroadmap.eu

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a, à notre connaissance, peu passionné les géographes jusqu'à maintenant, que ce soit en France ou à l'étranger. À l'inverse, de très nombreux travaux de politologues, tant qualitatifs que quantitatifs, étudient cet objet depuis sa création. Pour qui s'intéresse aux évolutions du Système-Monde, cette institution offre un terrain d'observation privilégié et notre ambition est de montrer tout l'enjeu proprement géographique d'une telle étude¹.

Une première partie présente les principales hypothèses de notre travail. Une deuxième partie explicite les concepts mobilisés. Les critères utilisés pour définir le corpus étudié sont précisés dans la troisième partie. Enfin, une dernière partie présente les outils méthodologiques mobilisés pour valider nos hypothèses.

Le système onusien, reflet et acteur du Système-Monde

Notre postulat de départ est le suivant : l'Assemblée générale de l'ONU constitue un système où les positions des États et des groupes sont déterminées par le jeu global des relations entre ces acteurs. En première analyse, il est donc nécessaire d'étudier l'ensemble des relations entre membres.

Deuxième postulat : l'Assemblée générale de l'ONU fonctionne comme un reflet agissant du monde contemporain. Pourquoi un reflet ? Parce que tous les grands thèmes sont débattus année après année à cette tribune, du réchauffement climatique aux droits de l'homme en passant par le développement économique et les migrations internationales. Mais elle ne fait pas que refléter la réalité, elle agit sur elle, notamment par le biais de normes qu'elle tente d'imposer peu à peu, et ce dans les domaines les plus variés. Fonctionnant comme une tribune publique mondiale, aucun chef d'État, aucune diplomatie ne peut totalement en faire abstraction et, par son existence même, l'Assemblée générale crée entre les acteurs un certain type de relations.

Si l'Assemblée générale nous semble devoir intéresser la géographie en général, et la géographie politique en particulier², c'est pour trois raisons principales. Tout d'abord, les votes qui ont lieu chaque année créent de fait une partition en divers ensembles dont il est raisonnable de supposer qu'ils traduisent certaines divisions fortes du monde contemporain. D'autre part, les décisions prises au sein de cette Assemblée sont très majoritairement

1 Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une thèse de géographie à l'Université Denis Diderot Paris 7 sous la direction de Christian Grataloup.

2 Pour la différence entre géopolitique et géographie politique, voir Raffestin *et al*, 1995.

localisées. Plus de 70% des résolutions adoptées (après un vote ou par consensus) font référence à des lieux précis. Cartographier ces lieux de façon diachronique pourrait permettre de comprendre comment se créent (et disparaissent) les hauts-lieux du Système-Monde contemporain. Enfin, l'étude des discours permet tout à la fois de dessiner les cartes mentales d'un certain nombre d'acteurs et de mettre en lumière les processus de diffusion (et les barrières) de certains thèmes. Un concept juridique aussi prétendument universel que les droits de l'homme a en réalité une histoire *et* une géographie qu'il est possible, et utile, d'étudier.

Lieux, acteurs, distance(s)

Étudier le système relationnel onusien nécessite la mobilisation de certains concepts, certains proprement géographiques, d'autres non. Le premier concept utilisé est celui d'acteur. Est considéré comme acteur tout élément qui possède la capacité d'agir sur le système étudié, qu'il en fasse ou non partie. Dans le cas de l'Assemblée générale de l'ONU, un acteur peut être un organisme extérieur (Conseil de sécurité), un État, un groupe d'États ou une organisation non gouvernementale reconnue par l'ONU (Croix-Rouge).

Deux grands concepts (essentiellement mais non exclusivement) géographiques sont à la base même de ce travail : échelle et distance. Les seuls votants à l'Assemblée générale de l'ONU sont les États, il peut donc sembler étrange de prétendre mener des analyses multiscalaires. Il y a pourtant bien une tension scalaire liée à la volonté onusienne de jouer un rôle mondial tout en continuant à fonctionner majoritairement avec des règles et des logiques internationales. Pourtant, si seuls les États votent, ils ne sont ni les seuls à s'exprimer, ni les seuls à proposer des résolutions, ni les seuls à faire l'objet de l'attention onusienne. Pour donner un exemple, lors d'un débat, une déclaration peut être faite par le représentant d'un groupe d'États, à cette déclaration s'associent des États membres ou non du dit groupe. Il y a donc une tension récurrente entre les niveaux nationaux et supranationaux. Contrairement à une opinion répandue, l'ONU en général, et l'Assemblée générale en particulier, n'est pas (ou plus) seulement un groupe d'États fonctionnant uniquement sur des logiques internationales : les règles de fonctionnement prennent désormais en compte d'autres types (et échelles) d'acteurs politiques.

D'après les premiers résultats obtenus, la proximité géographique semble jouer un rôle important dans le comportement des États membres lors des votes, il y a donc une distance politique qui se superpose à une distance géographique. À l'inverse, quelle que soit la période,

des discontinuités majeures apparaissent. Étudier les groupements régionaux créés par les attitudes de vote n'est pas une idée neuve et de nombreux politologues ont proposé ce type d'approches depuis plus de cinquante ans (l'article fondateur est celui de M. Ball en 1951, dans les dernières années, voir notamment Holloway et Tomlinson, 1995, Kim et Russett, 1996, et Voeten, 2000). Mais le rôle de la distance, ou plus exactement des distances (euclidiennes, contiguïté, liens coloniaux ou linguistiques), n'a quasiment jamais été étudié comme facteur explicatif.

Une sélection nécessaire

L'ONU est une organisation ancienne, complexe, et le discours est par excellence son arme favorite. De façon logique, la quantité de documents produite dépasse les dizaines de milliers de pages chaque année. Pour faciliter (ou compliquer?) les recherches, tous ces documents sont publics et accessibles via le site www.un.org/. Opérer une sélection raisonnée dans cette énorme masse documentaire s'impose donc.

L'ONU existe depuis 1945 et notre étude commence en 1985 seulement, et ce pour diverses raisons. Plus on recule dans le temps, plus les données sont lacunaires, notamment en ce qui concerne les résultats détaillés des votes. Commencer en 1985 permet tout à la fois d'obtenir des données complètes concernant les votes et de capturer l'évolution du Système-Monde avant l'effondrement du bloc socialiste. Si les postulats et hypothèses proposés plus haut sont valides, il devrait pouvoir être possible, en étudiant les votes et les discours de façon diachronique, de mesurer l'évolution politique des anciens membres du bloc socialiste, de repérer les processus de régionalisation (institutionnelle, économique, politique) à l'œuvre tant en Amérique latine (Mercosur) qu'en Asie (Asean) ou en Afrique (Union africaine), et enfin de quantifier l'influence de groupes tels le Mouvement des non alignés ou le Groupe des 77³.

Si une étude quantitative peut embrasser vingt-cinq ans sans trop de problèmes, une étude qualitative oblige à ne sélectionner qu'une poignée de thèmes. Nous avons choisi d'étudier deux thèmes qui font depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, l'objet de votes et de débats réguliers au sein de l'Assemblée générale et qui pourraient permettre de

3 Le Mouvement des non alignés est fondé en 1961 et entend proposer une alternative entre capitalisme et socialisme et défendre les intérêts des Etats issus de la décolonisation, il compte aujourd'hui 118 Etats membres (site officiel : <http://www.namegypt.org/en/Pages/default.aspx>) ; le Groupe des 77 est créé en 1964 pour promouvoir le développement économique de ce qui est alors appelé le Tiers-Monde, il compte désormais 130 Etats membres (site officiel : <http://www.g77.org/>).

dessiner des cartes mentales du monde politique tel qu'il est perçu par les différents acteurs. Le premier concerne la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU qui est, et tous les acteurs le soulignent rituellement à chaque ouverture de session, une nécessité pour prendre en compte l'évolution des rapports de force au sein du Système-Monde. Les débats animés concernant l'augmentation du nombre de membres permanents sont explicitement géographiques : quels sont les critères définissant une puissance régionale ? l'Union européenne ou l'Union africaine peuvent-elle devenir membres permanents ? Le fait que la réforme du Conseil de sécurité elle-même ne soit pas menée à son terme n'empêche pas ces débats d'être une source d'information pertinente sur la vision du monde des acteurs impliqués.

Autre thème choisi : celui des droits de l'homme. Si l'histoire de ce concept juridique est bien connue (voir par exemple Ishay, 2008), sa géographie reste en grande partie à écrire. Or l'étude textuelle des débats et déclarations permet de repérer le processus de diffusion de ce concept parmi les États-membres, et de repérer également les nombreux effets de barrière freinant cette diffusion. Si leur existence est rarement mentionnée, dans les manuels scolaires européens par exemple, il convient de rappeler qu'à la *Déclaration universelle des droits de l'homme* adoptée en 1948 par 58 Etats (résolution 217 A(III)), très majoritairement européens et américains, ont succédé notamment une *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* (1981⁴) et plus récemment une *Charte arabe des droits de l'homme* (2004⁵). De plus, les nuances entre droits de l'homme, droits humains, droits économiques et sociaux ne sont pas uniquement des subtilités juridiques, elles traduisent de fait des positions divergentes, et géographiquement nettes, entre groupes d'acteurs.

D'autres thèmes susceptibles de faire apparaître des ensembles politiques régionaux existent, mais il nous semble intéressant d'une part d'étudier un thème lié à l'ONU elle-même, et d'autre part d'appréhender un concept peu étudié et peu questionné à ce jour en géographie politique. Les tentatives de Michel Bussi pour proposer une étude géographique de la démocratie montre qu'il est possible de construire une réflexion géographique pertinente autour d'un concept essentiellement juridique (Bussi et Badariotti, 2004 et Bussi, 2007).

Saisir les dynamiques relationnelles

Afin de valider nos hypothèses, deux principaux types d'outils seront mobilisés.

Tout d'abord, dans la mesure où l'Assemblée générale est considérée comme un

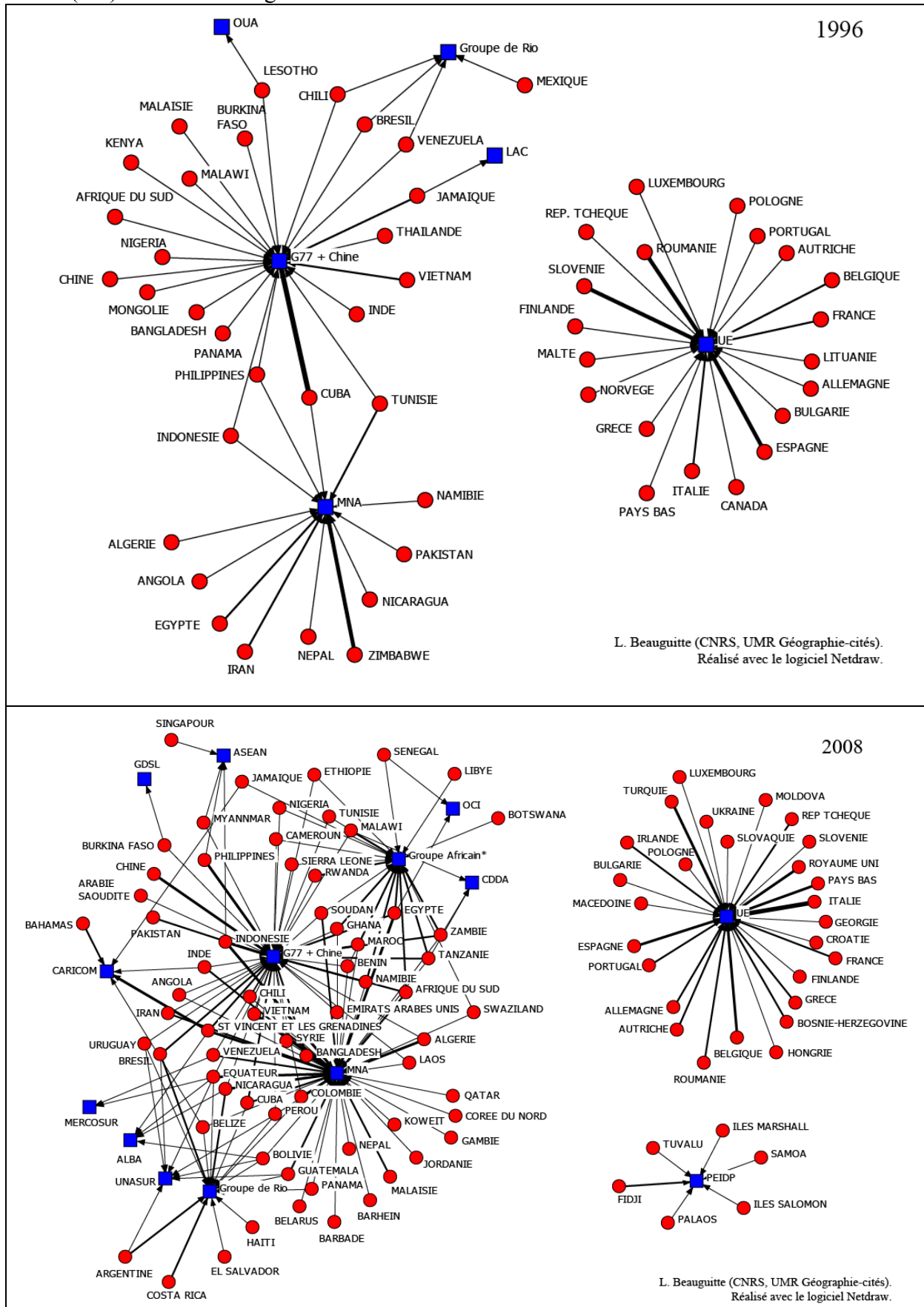
4 Disponible à l'adresse : http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Afr/instr_81.htm (visité le 30 juin 2010)

5 Disponible à l'adresse : http://www.acihl.org/texts.htm?article_id=16 (visité le 30 juin 2010)

système relationnel dynamique, les méthodes permettant de mettre en évidence les ensembles cohérents et les discontinuités sont issues de l'analyse des réseaux sociaux (Wasserman et Faust, 1994). Utiliser le graphe plutôt que la cartographie permet de contourner l'obstacle lié aux différences de taille entre États membres (lors d'un vote, États-Unis et Saint-Marin comptent chacun pour une voix) dans la mesure où chaque sommet représente un État. Chaque année, les États membres se prononcent par vote sur des résolutions. Une matrice États/résolutions est donc construite puis transformée en une matrice de similarité donnant pour chaque paire d'États le pourcentage de votes communs par session. Cette matrice est ensuite représentée par un graphe non orienté valué (Wasserman et Faust, 1994). Elle pourrait également être utilisée pour réaliser des régionalisations *via* des procédures de classification ascendante hiérarchique.

L'Assemblée générale de l'ONU est souvent considérée comme le lieu du discours, tandis que le Conseil de sécurité est généralement décrit comme celui de l'action. Notons que cette distinction commode n'a pas grande valeur dans la mesure où, dans ce travail, le discours est considéré comme un acte (voir la définition de discours performatif par John L. Austin, 1962). Les discours, tout diplomatiques soient-ils, permettent de saisir la perception géographiquement différenciée qu'ont les acteurs des différents enjeux du monde contemporain. Deux types d'analyse seront mises en œuvre. Tout d'abord, les réseaux d'alliance révélés par les marques d'allégeance à un groupe lors des déclarations seront observés dans une perspective temporelle (voir encadré). Puis, afin de valider l'hypothèse d'une tension entre échelle nationale et supranationale, les discours d'États et de groupes seront étudiés de façon quantitative *via* une analyse lexicométrique (Maingueneau, 1991).

Du rôle croissant des groupes régionaux : liens discursifs États/Groupes en 1996 (haut) et en 2008 (bas) à l'Assemblée générale des Nations Unies



Méthodologie : tous les procès verbaux concernant une session sont examinés et est noté pour chaque orateur au nom de qui il parle (un État, un groupe, un comité, autres) et s'il soutient une autre déclaration. De nombreux cas de figure sont possibles, par exemple, un ambassadeur peut prendre la parole au nom d'un groupe et soutenir la déclaration faite par un autre groupe. Autre exemple : un ambassadeur peut prendre la parole au nom d'un État et soutenir la ou les déclarations faites par un ou plusieurs autres groupes.

Commentaire : Sur la figure, l'épaisseur des liens dépend du nombre de fois où un État (rond rouge) a déclaré soutenir la déclaration faite par un groupe (carré bleu). Les positions respectives des différents sous-graphes connexes n'importent pas. À titre d'information, et pour donner une idée plus précise du phénomène, en 1990, 10 États se sont associés aux déclarations prononcés par 3 groupes (13 liens au total) ; en 1996, 52 États s'associent aux déclarations faites par 6 groupes (80 liens) et en 2008, 100 États s'associent aux déclarations faites par 14 groupes (269 liens). Les multi-liens (un État soutenant successivement ou simultanément les déclarations de différents groupes) sont de plus en plus fréquents tout comme les soutiens apportés par un groupe à un autre groupe. Ces graphes ne présentent que l'aspect strictement quantitatif d'un phénomène qui nécessiterait également une approche thématique. Ainsi, l'Union européenne est le seul groupe qui prenne systématiquement la parole dans tous les débats organisés tandis que d'autres groupes ont des terrains privilégiés d'expression (Groupe Africain sur les questions de développement, Groupe des petits États insulaires sur le réchauffement climatique). Si on se place dans une perspective plus institutionnelle, ce type d'analyse, couplé à une étude thématique des votes, peut permettre de cartographier les zones d'influence de certains acteurs régionaux, et notamment celle de l'Union européenne. On note enfin l'absence de certains États, notamment celle des États-Unis et d'Israël.

Liste des abréviations utilisées : ALBA : Alliance bolivarienne pour les Amériques ; ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ; CARICOM : Communauté des Caraïbes ; CDDA : Communauté de développement de l'Afrique australe ; G77+Chine : Groupe des 77 plus la Chine ; GDSL : Groupe des Pays en développement sans littoral ; LAC : Amérique Latine et Caraïbes ; MNA : Mouvement des non-alignés ; OCI : Organisation de la Conférence islamique ; OUA : Organisation de l'Union Africaine ; PEIDP : Petits États Insulaires en développement du Pacifique ; UE : Union européenne ; UNASUR : Union des Nations Sud-Américaines.

*Le Groupe Africain (toujours nommé African Group dans les PV anglais) est également appelé Groupe des États d'Afrique ou Groupe des États Africains dans les PV français.

Sources : UNbisnet et SEDOC, procès-verbaux de l'Assemblée générale, sessions 51 (cotes A51PV1 à A51PV107) et session 63 (cotes A63PV1 à A63PV105). Graphes réalisés avec le logiciel Netdraw.

Enjeux et limites

Il convient de le rappeler une fois encore, l'ONU est une organisation internationale ancienne et tentaculaire. La masse de documents produite chaque année emplirait des bibliothèques entières et une thèse à elle seule ne saurait prétendre balayer l'éventail des possibles concernant l'étude géographique de cette institution. Il nous paraît cependant utile d'explorer les pistes évoquées ici. Le risque disciplinaire (faire des relations internationales illustrées et non de la géographie) nous paraît pouvoir être évité sans trop de mal. Plus dangereuse semble-être la tentation de la métaphore systématique (écrire « distance

politique » pour placer le terme « distance » par exemple).

Enfin, l'un des objectifs avoués de cette thèse est de faire entrer le « machin » dans le champ disciplinaire et de susciter des recherches en géographie politique portant sur cet objet ou sur des objets dont le rôle est proche dans les processus de mondialisation contemporains (FMI, OMC, G20, Conseil de sécurité de l'ONU). Étudier le fonctionnement de ces organismes dans la durée et les positionnements successifs des différents acteurs impliqués permettrait de dépasser l'approche descriptive du rôle joué aujourd'hui par ces institutions. La prétention d'acteurs aux logiques majoritairement internationales à jouer un rôle global tout en s'appuyant sur des constructions régionales dépassant peu à peu la simple collection d'États doit être questionnée et, si les sciences politiques l'étudient d'abord sur un plan conceptuel, il apparaît opportun de proposer, en complément ou en contrepoint, des analyses géographiques cherchant à mettre en évidence tant les régionalisations que les discontinuités politico-spatiales révélées par l'étude de ces institutions.

Références bibliographiques

- J. Austin, 1970 [éd. originale 1962], *Quand dire, c'est faire*. Paris, Le Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 183 p.
- M. Ball, 1951, « Bloc Voting in the General Assembly », *International Organization*, 5(1), p.3-31.
- M. Bussi et D. Badariotti, 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire – démocratie – élections*, Paris, Anthropos, coll. « Villes-géographie ».
- M. Bussi, 2007, « Pour une géographie de la démocratie. La géographie, ça sert maintenant à faire la paix ? », *L'espace politique*, 1.
- S. Holloway et R. Tomlinson, 1995, « The New World Order and the General Assembly: Bloc Realignment at the UN in the Post-Cold War World », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 28(2), p.227-254.
- M. Ishay, 2008, *The History of Human Rights, From Ancient Times to the Globalization Era*. Berkeley, University of California Press, 480 p.
- S. Kim et B. Russett, 1996, « The New Politics of Voting Alignments in the United Nations General Assembly », *International Organization*, 50(4), p.629-652.
- D. Maingueneau, 1991, *L'analyse de discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris, Hachette, coll. « Hachette supérieur », 268 p.
- C. Raffestin, D. Lopreno, et Y. Pasteur, 1995, *Géopolitique et histoire*. Lausanne, Payot, coll. « Histoire », 329 p.
- E. Voeten, 2000, « Clashes in the Assembly », *International Organization*, 54(2), p.185-215.
- S. Wasserman, K. Faust, 1994, *Social Network Analysis: Methods and applications*. Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Structural Analysis in the Social Sciences », xxxi-825 p.